



MIEUX CONNAITRE LA « MÉDECINE DE VILLE » POUR MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE

AU SERVICE DES PARCOURS DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT

Nombre d'adhérents sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la FEHAP collaborent avec des médecins, infirmiers, orthophonistes, masseurs-kinésithérapeutes libéraux. Pour autant, ces rencontres ou opportunités ponctuelles ne s'insèrent pas toujours dans une véritable connaissance et compréhension des conditions, contraintes et potentiels

des professionnels de santé libéraux et des articulations à construire avec eux. L'objet de la formation est d'apporter une compréhension globale du potentiel de collaboration, au service des parcours de soins et d'accompagnement bien au-delà des incitatifs des politiques publiques (virage ambulatoire, développement du temps partiel, programme PRADO de l'assurance-maladie).

OBJECTIFS

- Comprendre les conditions d'exercice des principaux métiers de professionnels de santé libéraux
- Identifier les leviers d'amélioration réciproque des relations et de leur potentiel de développement
- Être en mesure de concevoir le volet « relations avec la médecine de ville » du projet institutionnel ou du projet d'établissement ou du CPOM

CONTENU

24h00 de la vie de ...

Médecin généraliste
 Médecin spécialiste libéral
 Infirmier libéral
 Masseur-kinésithérapeute et orthophoniste libéral

Tendances d'organisation de la médecine de ville

Cabinets pluridisciplinaires et pluri-professionnels
 Maisons de santé pluridisciplinaires et réseaux de santé
 Nouvelles technologies et médecine de ville
 Prado et le virage ambulatoire

Opportunités et contraintes du médecin de ville

Revenus et charges, principales caractéristiques des régimes sociaux,
 Le temps partiel et l'accès conventionnel à des plateaux techniques ou locaux
 sanitaires et médico-sociaux

Collaborations réussies et fructueuses entre établissements sanitaires et médico-sociaux et médecine de ville

Exemples concrets
 Typologie des « bonnes raisons de coopérer » et des risques à prévenir

Prérequis

Connaissance du projet institutionnel ou d'établissement de son organisme ou
 structure, ainsi que du niveau de présence des professionnels de santé libéraux
 dans son territoire d'exercice

 30 mars 2017  Paris  316 € <small>par personne</small>  1 jour  01 53 98 95 03  formation@fehapp.fr	Janvier
	Février
	Mars
	Avril
	Mai
	Juin
	Juillet
	Août
	Septembre
	Octobre
	Novembre
	Décembre

PUBLICS

- Présidents et administrateurs
- Directeurs
- Présidents de CME
- Chargés de mission pour le développement des relations avec la médecine de ville.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Étude de situations
- Échanges et mutualisation

INTERVENANTS

- Consultant-formateur
- Conseillers santé-social de la FEHAP
- Professionnels libéraux en exercice « in vivo »